

Compte rendu du Conseil d'exploitation et du Conseil portuaire réunis le 12 novembre 2019

Membres du Conseil d'exploitation :

Titulaires présents : Stéphan ROSSIGNOL, Jean-Yves TAUZIN, Jean-Marc GOLDSTEIN,

Directeur des Port : Éric PALLIER.

Autres personnes invitées : Catherine CHONVILLE,

Absents excusés : Pierre SCHOONEMAN, Joëlle JENIN-VIGNAUD (procuration J-Y. TAUZIN) Julie PRONOST, Colette CERTOUX (procuration J-M. GOLDSTEIN), Stéphane MUSCAT.

Membres du Conseil portuaire :

Titulaires présents : Stéphan ROSSIGNOL, Patrick WOLFF, Bernard REVIL, Michel RIHOUEY, Vincent GIRARD, Xavier DESMAREST, Guillaume ROTTEE, Éric PALLIER.

Membres suppléants : Jean-Yves TAUZIN, Pierre SCHOONEMAN, Jean VERNET, Ludivine GONET, Jean-Pierre GUGGENBUHL, Catherine CHONVILLE.

Absents excusés : Pascale PERROT, Franck PORROT, Philippe ETOURNEAU, Pierre-Olivier EDOUARD, Stéphane MUSCAT.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 10h00 et remercie l'ensemble des membres des conseils d'exploitation et portuaire réunis d'être présents pour cette assemblée extraordinaire ayant pour ordre du jour :

➤ **Débat d'orientation budgétaire 2020 & Tarifs 2020**

Questions diverses :

- **Plan de traitement et de réception des déchets**
- **Expérimentations :**
 1. **Contrôle des navires**
 2. **Location entre particuliers**

Approbation du dernier compte rendu : il fait approuver le compte rendu du dernier conseil transmis aux membres du conseil avec leur convocation.

➤ *Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.*

➤ **Propos introductifs du Maire**

RESULTATS DU VOTE du 12 Octobre 2019

Nombre de votant inscrits au CLUPP :	292	
Nombre de personnes présentes au CLUPP :		74
Nombre de votants constatés par les émargements :		72
Nombre de procuration constatés par les émargements :		64
Nombre de votants :	136	

RANG	BINOME	TOTAL
1	WOLFF /GUGGENBUHL	120
2	RIHOUEY / VERNET	92
3	REVIL / SCHOONEMAN	94
4	MOLINA /PLA	56
5	ZAMMIT/ HAASE	37
Nbre de suffrages exprimés		399
Bulletins blancs		2
Bulletins nuls		1
Nbre de bulletins		136

M. Le Maire rappelle que la composition du Conseil portuaire a été modifiée dans un premier temps par l'élection de nouveaux représentants du CLUPP le 12 octobre dernier, dont il rappelle les résultats (ci-joints) et par la nomination des nouveaux représentants pour la sphère associative (Ludivine GONET en suppléance de Guillaume ROTTEE) et des services nautiques (Pascale PERROT en suppléance de Xavier DESMAREST).

Membres Titulaires		Membres suppléants	
PRESIDENT			
M. Stéphan ROSSIGNOL Le Maire		M. Jean-Yves TAUZIN Conseiller municipal	
Représentant du personnel			
M. Éric PALLIER Directeur des ports		Mme Catherine CHONVILLE Directrice adjointe des ports	
6 Représentants des usagers			
3 Représentants des plaisanciers désignés par le CLUPP (Oct. 2019)			
M. Patrick WOLFF		M. GUGGENBUHL Jean-Philippe	
M. Bernard REVIL		M. Pierre SCHOONEMAN	
M. Michel RIHOUEY		M. Jean VERNET	
3 Représentants des services nautiques, construction, réparation, et les associations sportives et touristiques désignés par le Maire			
M. Vincent GIRARD		M. Franck PORROT	
M. Xavier DESMAREST		Mme Pascale PERROT	
M. Guillaume ROTTEE		Mme Ludivine GONET	
1 Représentant désigné par la CCI			
M. Pierre-Olivier EDOUARD		M. Philippe ETOURNEAU	

Quorum atteint (2/3 des membres) : oui non

Nombre de pouvoir :

Invités	
M. Stéphane MUSCAT Directeur général des services	
Mme Colette CERTOUX Présidente Commission Développement des Territoires à la FIN	

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie ceux qui ont été reconduits pour le maintien de leur implication au sein de cette instance.

➤ **Sujet 1 : Débat d'orientations budgétaires 2020**

Avant d'exposer les chiffres du DOB 2020, Eric Pallier souhaite revenir sur les éléments budgétaires de fin d'année 2019 :

• **En Fonctionnement:**

- **Compenser un minimum l'inflation (+1,8)** sur toutes les charges fixes d'exploitation (assurances maintenances, consommables) en augmentant les tarifs de 0,8%
- Amortir l'effet du PPI et donc des investissements lourds réalisés (**dotation aux amortissements**)
- Conserver une **capacité de résultat reporté** pour initier les grands travaux d'entretien des digues et quais palplanches du port en minimisant l'emprunt (principe d'un SPIC)

• **En Investissement:**

- Etudes opérationnelles du **Projet Ville-Port**
- Maintien des programmes d'investissements de fond (**Pontons – amarrages** etc.)
- Subventions attendues:
 - Ville Port : OCCITANIE 50%

Il rappelle les Principes du BP2019

Ainsi que les faits marquants du dernier semestre 2019 depuis l'affectation des résultats 2018 et le vote du BS 2019 jusqu'à la Décision modificative (DM) n°1 passée en novembre.

Historique du BP 2019

Conseil Municipal Juin 2019

- Affectation du résultat 2018
- Vote du Budget supplémentaire 2019

Conseil Municipal Novembre 2019

- DM N°1 compte 69 (IS) virement de 40 000€ pour paiement dernier acompte 19 et rattachement 2020

Conseil Municipal Décembre 2019

- Présentation du débat d'orientation Budgétaire
- Délibération sur les ANV 2019 proposés

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

1) La reprise des résultats cumulés de 2018 :

En fonctionnement (compte 002) : 1 581 563,45 euros

En investissement (compte 001) : 428 065,87 euros

2) Des ajustements de crédits qui serviront à :

-En fonctionnement :

L'abondement artificiel du compte 61528 - entretiens, réparation autres biens immob. - afin que ce résultat reste disponible au chapitre 011 en cas de nécessité : 1 578 563,45 euros

Ajustement de la dotation aux amortissements au compte 042/6811 pour 3 000,00 euros

-En investissement :

En dépense :

= L'ajustement des crédits :

=Du compte 21 à hauteur de 291 377,87 euros

=Du compte 23 à hauteur de 10 000,00 euros

En recette :

•L'inscription au compte 13 de la subvention accordée par l'Etat pour la Réhabilitation de la Capitainerie de 10 000€

•La suppression de l'emprunt d'équilibre initialement prévu au compte 1641: - 139 688 euros

•L'inscription 040-28 (opération d'ordre) l'ajustement de la dotation aux amortissements pour 3 000,00 euros

DM N°1 FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
compte 012/61528	-40 000,00		
compte 69/695	-40 000,00 <i>insuffisance de crédits 0</i>		
TOTAL	0,00		
compte 025	<i>virement à la section investissement</i>	compte 002 (RFR écriture interne)	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
compte 001 (DIR écriture interne)	solde d'exécution investissement compte RAR	compte 1008 (RR)	0,00 <i>Résultat de clôture investissement : Affectation du résultat</i>
		compte 001	<i>solde d'exécution après report N-1</i>
	0,00	TOTAL	0,00

Proposition d'Admission en Non Valeur 2019

Exercice	N° de pièce	Nom du débiteur	Principal	Reste dû TTC	Reste dû HT (sans les frais)	Motifs de la présentation
2017	T-86	BREUER Jean Louis	738,77	738,77	615,54	Débiteur de dette PV carence
2018	T-6		1 489,37	1 489,37	1 241,14	Combinaison infructueuse d'actes
Total BREUER			2 228,14	2 228,14	1 856,78	
TOTAL ANV 2019			2 228,14	2 228,14	1 856,78	

ANV 2019 - Approuvées

Exercice	N° de pièce	Nom du débiteur	Reste dû TTC	Reste dû HT (sans les frais)	Motifs de la présentation
2017	T-86	BREUER Jean	738,77	615,54	PV carence
2018	T-6	Louis	1 489,37	1 241,14	Combinaison infructueuse d'actes
Total BREUER Jean-Louis			2 228,14	1 856,78	
2013	T-128	BEZELGUES Yves	2177,28	1814,40	PV carence Combinaison infructueuse d'actes
2012	T-79		3120,45	2600,38	
2009	T-313		773,50	646,74	
2009	T-325		180,00	150,50	
2009	T-325		255,00	213,21	
2009	T-324		518,50	433,53	
2009	T-324		366,00	306,02	
2009	T-323		263,50	220,32	
2009	T-323		180,00	150,50	
2009	T-323		210,00	175,59	
2009	T-322		186,00	155,52	
2009	T-322		263,50	220,32	
2009	T-321		372,00	311,04	
2009	T-321		518,50	433,53	
2009	T-320		112,00	93,65	
2009	T-320		1086,00	908,03	
2009	T-320		680,00	568,96	
2009	T-319	238,00	199,00		
2009	T-319	168,00	140,47		
2013	T-153	1084,15	903,47		
Total BEZELGUES Yves			12 762,88	10 844,76	
2011	T-229	BOVY Association	782,60	652,17	PV carence Combinaison infructueuse d'actes
2011	T-230		1040,60	867,17	
2010	T-160		263,50	219,58	
2011	T-168		1281,40	1067,83	
2009	T-313		540,00	451,51	
2010	T-195		546,00	455,00	
2010	T-195		782,00	651,67	
2010	T-129		263,50	219,58	
2010	T-129		186,00	155,00	
2010	T-128		518,50	432,08	
2010	T-128		360,00	300,00	
2010	T-127		518,50	432,08	
2010	T-127		360,00	300,00	
2010	T-126		342,00	285,00	
2010	T-126		501,50	417,92	
2010	T-125		263,50	219,58	
2010	T-125		180,00	150,00	
Total BOVY Association			8 728,80	7 278,17	
2017	T-268	GACHON Olivier	10,09	8,41	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-268		9,69	8,08	
Total GACHON Olivier			19,78	16,48	
2018	T-265	PHILIP Eric	10,00	8,33	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL ANV 2019			23 739,91	19 802,52	

Il annonce le programme d'admissions en non-valeur proposé par la régie des ports au Trésorier de Mauguio pour un montant de 1856,78€HT.

N.B. : suite à la réunion des CE et CP du 12/11/2019, le Trésorier a modifié le programme d'ANV 2019 en y ajoutant les créances de M. BEZELGUES et de l'ASSOCIATION BOVY (il s'agit du même débiteur, M. Bézélgues étant le président de l'association) correspondant à un dossier très ancien sur lequel aucune procédure de recouvrements n'a pu aboutir.

A ce montant s'ajoute trois titres de moins de 10€ et donc inférieur au seuil de poursuite.

Les ANV 2019 s'élèvent donc à 19.802,52€HT.

Cette somme est couverte en recette par une reprise sur provision pour reste à recouvrer.

PROVISIONS AU 01 01 2019

PROVISIONS	SOLDE AU 31/12/2012	Reprise 2013	Reprise 2014	Dotations 2015	Reprise 2015	Reprise 2016	Reprise 2017	Reprise 2018	Reprise 2019	SOLDE PROVISIONNEL AU 31 12 2019
Restes à recouvrer	136 629,56 €	40 089,35 €	13 451,67 €		8 026,15 €	10 723,24 €	15 748,17 €	12 967,52 €	19 801,52 €	75 821,34 €
Réparations	94 000,00 €			300 000,00 €						394 000,00 €
TOTAL	237 088,94 €			300 000,00 €	8 026,15 €	10 723,24 €	15 748,17 €	12 967,52 €	19 801,52 €	449 821,34 €

Les reprises pour admission en non valeur n'éteignent pas les poursuites engagées et suivies par la perception.

L'état de nos provisions après reprise est donc de :

- 75 821,34€ pour les restes à recouvrer
- 394 000€ pour les grosses réparations.

ETAT DE LA DETTE 31/12/19

Organisme prêteur	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal (3)	Index (4)	Taux initial		Capital restant dû au 31/12/2019	Annuité de l'exercice		
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel		Capital	Charges d'intérêt (10)	Annuité à payer au cours de l'exercice
SOCIETE GENERALE	15/12/2009	15/12/2009	15/12/2010	500 000	Taux fixe à 3,7031 %	3,70	3,77	383 077,40	17 265,97	14 010,46	31 276,43
CREDIT AGRICOLE	20/12/2002	20/12/2002	20/12/2003	500 000	Taux fixe à 4,90 %	4,90	4,80	108 756,28	32 899,90	6 983,60	39 883,50
CAISSE D'EPARGNE	13/12/2010	13/12/2010	13/12/2011	700 000	Taux fixe à 3,00 %	3,00	3,07	515 734,12	23 427,72	19 977,96	43 305,68
CAISSE D'EPARGNE	31/12/2011	12/12/2011	25/03/2012	700 000	TAG 03 M + 0,05	1,33	2,50	520 646,50	24 138,76	13 774,72	37 913,48
CAISSE D'EPARGNE	14/12/2012	14/12/2012	25/03/2013	820 000	Euribor 03 M + 0,71	0,86	0,37	388 900,80	19 674,04	1 462,60	21 136,64
DEXIA CL	01/12/2006	01/12/2006	01/12/2007	1 000 000	Taux fixe à 3,00 %	3,00	4,00	441 413,81	63 759,21	20 031,81	73 791,02
Banque Postale	16/01/2014	16/01/2014	01/05/2014	400 000	Taux fixe à 3,40 %	3,40	3,46	316 629,98	28 649,31	11 490,57	40 089,88
Banque Postale	14/01/2016	23/02/2016	23/05/2016	267 000	Taux fixe à 1,00%	1,00	1,00	188 675,00	26 700,00	2 918,64	29 618,64
TOTAL				4 656 000				2 832 432,96	226 514,91	99 540,36	327 055,27

L'état de la dette montre une baisse des charges financières liée à l'absence d'emprunt nouveau depuis 2016 et donc une amélioration de la solvabilité du budget annexe des ports.

Les Grands Principes du Budget Primitif 2020

En Fonctionnement:

- Stabilité pour la proposition de budget 2020 (0,54% / 2019)
- Pas d'application de l'érosion monétaire sur les tarifs 2020 en attente d'un audit général de nos prestations
- Baisse des charges d'emprunt (intérêts).
- Des nouvelles recettes générées-salles GOALARD et un domaine portuaire de plus en plus captif (événement, salon, bases loisirs)
- Dotations aux amortissements en légère baisse
- Conserver une capacité de résultat reporté pour initier les grands travaux d'entretien des digues et quais palplanches du port en minimisant l'emprunt (principe d'un SPIC)

En Investissement:

- Etudes opérationnelles du **Projet Ville-Port**
- Maintien des programmes d'investissements de fond (**Amarrages - Parc barrières de parking , renouvellement des bateaux du port etc.**)
- Subventions attendues:
 - Ville Port : FNADT et OCCITANIE (Projet Ville Port)

EXPLOITATION	DEPENSES	BP2019	BS 2019 afféctation réelle	Pré CA 2019 au 01/10/19	01/01/2020	Variation DOB 2020/ BP2019
	11 - Charges générales	1 467 502,00	1 578 563,45	1 380 441,87	1 526 455,00	3,88%
12 - Charges de personnel	1 280 700,00		1 254 964,15	1 233 700,00	-3,81%	
65 - Autres charges	40 000,00		25 000,00	40 000,00	0,00%	
66 - Charges financières	95 000,00		90 542,63	88 000,00	-7,95%	
67 - Charges exceptionnelles	55 000,00		52 981,32	84 000,00	34,52%	
68 - Dotations aux provisions	0		0	0,00	#DIV/0!	
69 - IS	170 886,00		210 886,00	170 000,00	-0,52%	
Total dépenses réelles	3 109 088,00		3 014 815,97	3 142 155,00	1,05%	
023 - Virement						
42 - Dotations	1 174 683,00	3 000,00	1 176 026,16	1 165 000,00	-0,83%	
TOTAL	4 283 771,00		4 190 842,13	4 307 155,00	0,54%	

LES DEPENSES D'EXPLOITATION :

C/11 : Inflation sur dépenses énergie maintenance petit matériels -nvelles charges locatives - prévisions Audit - presta interne (59 000€)

C/12 : 1 coordinateur toujours en recrutement et budget RIFSEEP - 1 agent du STECH en dispo.

C/65 : Programme à valider avec la perception (25 000€) et remboursements croisière (15 000€)

C/66 : Baisse des prévisions (intérêts), pas d'emprunt 2019

C/67 : Aléatoire -Remboursements plaisanciers suite vente (55 000€) + 29 000€ contentieux GRENADOS

C/69 : DM + 40 000€ pour honorer les 4 acomptes N-1

Dépenses Compte 011 charges générales

Compte 011	CA 2018	BP 2019	CA 2019	Réalisation	BP 2020	
Dépenses Energie	224 124,84 €	229 500,00 €	223 000,00 €	95,42%	231 500,00 €	0,43%
Dépenses matériels	88 020,30 €	75 000,00 €	89 232,51 €	118,97%	85 000,00 €	11,70%
Dépenses locatives et carburants	34 011,68 €	31 000,00 €	31 000,00 €	100,00%	37 000,00 €	16,22%
Dépenses Entretien	174 522,76 €	165 000,00 €	129 000,00 €	78,18%	165 000,00 €	0,00%
Dépenses Maintenance et assurance	222 108,13 €	108 000,00 €	89 800,00 €	83,15%	108 000,00 €	0,00%
Dépenses études et formations	22 687,26 €	21 000,00 €	24 570,00 €	106,03%	50 000,00 €	54,80%
Dépenses Honoraires	18 872,60 €	49 000,00 €	37 500,00 €	76,53%	49 000,00 €	0,00%
Dépenses Communication réception	65 947,53 €	69 500,00 €	66 061,36 €	95,05%	69 500,00 €	0,00%
Dépenses administratives et bancaires	5 542,18 €	8 500,00 €	6 200,00 €	72,94%	6 500,00 €	-30,77%
Dépenses Prestations internes et externes	259 417,61 €	174 000,00 €	180 192,00 €	92,00%	180 000,00 €	1,13%
Dépenses fiscales	625 867,71 €	525 000,00 €	527 886,00 €	99,67%	545 000,00 €	1,87%
TOTAL compte 011 € HT	2 400 432,60 €	1 467 502,00 €	1 380 441,87 €	94,07%	1 526 455,00 €	3,88%

EXPLOITATION	RECETTES	BP2019	Pré CA 2019	01/01/2020	Variation DOB 2020/ BP2019
	002 Résultat reporté N-1		1 581 563,45		
013 - Atténuation de charges	35 000,00		43 639,00	0,00	#DIV/0!
70 - Vente de produits	3 968 878,00		4 167 399,89	3 975 155,00	0,16%
75 - Autres produits	146 000,00		215 620,65	178 000,00	17,98%
77 - Produits exceptionnels	80 000,00		150 148,66	70 000,00	-14,29%
78 - Reprises sur provisions	25 000,00		15 000,00	54 000,00	53,70%
42 - Opérations d'ordre	28 893,00		28 892,50	30 000,00	3,69%
TOTAL	4 283 771,00		4 620 700,71	4 307 155,00	0,54%

LES RECETTES D'EXPLOITATION :

C/013 : Disparition CICE

C/70 : Tarifs du plan d'eau sans érosion et indice TP02 + 1,88% sur les terre-pleins sur BP 2019

C/75 : Nouvelles AOT en hausse (plage COSY - Manège Sud...)

C/77 : Remb. Assurance, IS et retour ANV - Déplafonnement CET

C/78 : ANV suivant perception 2020 (25 000€) + Contentieux GRENADOS (29 000€)

C/42 : Intégration subv. Capitainerie

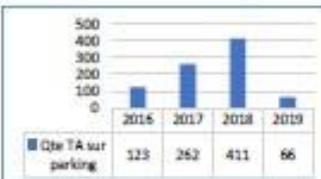
Recettes C/70 et C/75 (hors application de l'indice TP02)

		BP 2019	CA 2019	CA / BP19	BP 2020	BP20/1920
70	VENTE DE PRODUITS	3 968 878,00	4 387 399,88	4,76%	3 979 259,00	0,0%
7011	clés pontons piétons	605,00	3 437,48	82,40%	3 000,00	70,8%
7012	clés parking	19 000,00	19 261,00	1,36%	19 000,00	0,0%
7013	prises électriques	661,00	300,00	-120,33%	661,00	0,0%
7015	Guidons	0,00	70,80	100,00%	0,00	
7061	contrats annuels	2 885 633,00	2 937 330,10	1,76%	2 885 633,00	0,0%
7062	contrats abonnement	203 213,00	233 690,29	13,04%	203 213,00	0,0%
7063	escales	121 928,00	135 000,00	9,68%	121 928,00	0,0%
7064	manutentions	243 856,00	260 000,00	6,21%	243 856,00	0,0%
7065	aire de carénage	40 643,00	55 000,00	26,10%	40 643,00	0,0%
7066	tins	77 221,00	85 000,00	9,15%	77 221,00	0,0%
7067	autres prestations	1 118,00	9 684,33	88,46%	5 000,00	77,8%
7068	amodiations DPP	315 000,00	362 206,25	13,03%	315 000,00	0,0%
7069	temporaires DPP	60 000,00	66 490,43	9,76%	60 000,00	0,0%
75	AUTRES PRODUITS AOT	146 000,00	215 680,65	32,29%	178 000,00	17,98%
758	Produits divers de gestion courante courrier	2 000,00	1 700,00	-17,65%	2 000,00	0,0%
7541	Forfait stationnement Pro + permis vignettes	6 000,00	10 112,50	40,67%	6 000,00	0,0%
757	AOT quais Penneaux s/les Bapo	138 000,00	203 808,15	32,29%	170 000,00	18,82%

LES PARKINGS DU PORT : Point d'étape

Catégorie des parkings	*Répartition		Date: 12 sept 2019		Date: 12 juin 2019		01 10 2019	
	Capacité Parking	Nbre de postes	Ratio	badges distribués	badges distribués	Clés activées	%	Réserve HG
Parkings 112 et Sud	204	526	25,67	415	467	483	87%	
Parking Pompidou et Nord	211	247	-38,00	736	812	860	115%	30 43
Parking Q	17	40	3,67	35	38	39	98%	730 en fonction 14,9%
Parking KL/MNC	43	317	-42,67	136	167	166	52%	
Total	475	1830	-71,33	1323	1474	1527	93%	

Catégorie d'usagers	12-jan-19	01 10 2019	diff
Clés piétons gratuites (max 2)	2634	2685	0,00 €
Clés parking gratuites (contrats)	1474	1527	0,00 €
Clés piétons payantes	141	166	3 437,40 €
Clés pros LGM	98	98	3 228,24 €
Clés pros extérieure	74	79	5 266,67 €
Clés Amédubières + exploitant	12	12	500,00 €
Clés perdues	17	23	-478,17 €
Clés en interdit	25	115	0,00 €
			13 895,47 €



I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES	BP 2019	BS 2019	10/2019	BP 2020
		en -solde exécution		301 377,87	
	20- Immobilisations incorporelles				73 000,00
	21- Immobilisations corporelles	291 000,00	291 377,87	200 744,00	127 000,00
	23- Immobilisations en cours	897 973,00	10 000,00	729 108,35	1 559 617,89
	2313 - constructions				
	2313 - PVP Honoraires Mandat 1	110 000,00		90 441,78	96 700,00
	238- avances versées (TTC)	782 973,00		638 666,57	1 462 917,89
	31- Emprunt et cautionnements	239 000,00		234 514,91	247 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 427 973,00		1 164 367,26	2 006 617,89
	40- Opérations d'ordre et de transfert	28 893,00		28 892,50	30 000,00
	90/2318- opérations d'ordre patrimoniales	652 478,00		532 217,14	1 219 098,29
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 109 344,00		1 725 476,90	3 255 716,18

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

C/20 : Dispositif de gestion du patrimoine portuaire
C/21 : 2020 - Campagne pieux , parc informatique , barrières parking , achat bateaux portuaire , cloisons sanitaires CAP subvention Capitainerie

C/2318 : Honoraires mandat N°1
C/ 238 : Avances Ap - Crédit de Paiement
C/16 : 235 000€ Capital + 12 000€ caution

C/40 : Intégration des Subventions

C/41-2318 : Intégration des études et travaux PVP réalisés

Programmes Investissements 2020

	DOB 2020
C / 20	Dispositif de gestion du patrimoine portuaire 73 000,00 €
C / 21	Campagne de pieux 60 000,00 € Réhabilitation sanitaires 10 000,00 € Campagne de remplacement de barrières de Parking 12 000,00 € Achat bateaux portuaire 40 000,00 € Informatique et divers 5 000,00 € Sous total compte 21 127 000,00 €
C / 238	Projet Ville Port 2020 - AP CP - Crédit de paiement - Avances TTC 1 462 917,89 € Sous total 1 : Etudes connexes 261 674,00 € B121 Diagnostic amiante 21 000,00 € B122 Etudes des sols et sédiments 94 274,00 € B123 Topographie et géodétection 122 400,00 € B124 Aléas et divers 24 000,00 € Sous total 2 : Travaux et honoraires techniques 1 131 643,89 € C30 Maîtrise d'oeuvre Aménagements portuaire AVP PRO 1 035 634,06 € C31 Maîtrise d'oeuvre Aménagements urbains 50 482,60 € C4 Autres prestataires Aménagements portuaire (bureau contrôle et SPS) 45 527,23 € Sous total 3 : FRAIS DIVERS (Repro,annonces légales,avocat expert) 69 600,00 €
C / 2318	Honoraires mandat 1 - HT 96 700,00 €
C / 36	Emprunt (Remboursement Capital) et Caution 247 000,00 €
	Total Dépenses Réelles d'Investissement 2 006 617,89 €
C / 040	Opérations d'Ordre 30 000,00 €
C / 041 - 2318	Opérations d'Ordre patrimoniales travaux mandat 1 1 219 098,29 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2020 3 255 716,18 €

Détails du programme d'investissement 2020

I N V E S T I S S E M E N T	RECETTES	BP 2019	BS 2019	CA 2019	BP 2020
				301 377,87	
	001.Solde exécution Investissement			428 065,87	
	1068 – Réserves				
	021 - Virement				
	13- Subventions investissement		10 000,00	10 000,00	100 000,00
	16 - Emprunt d'équilibre	139 688,00	-139 688,00	0,00	515 798,23
	165 - Dépôts et cautionnements reçus	12 000,00		10 041,66	12 000,00
	238-opération d'ordre mixte TVA sur avance	130 495,00		106 443,43	243 819,66
	Total des recettes réelles d'investissement	282 183,00		126 485,09	871 617,89
	40-Opérations d'ordre et de transfert	1 174 683,00	3 000,00	1 176 026,16	1 165 000,00
	041/200 Opérations d'ordre patrimoniales	652 478,00 €		532 217,14	1 219 098,29
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 109 344,00		1 834 728,39	3 255 716,18

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement 2020 est équilibrée au niveau des recettes par un emprunt à hauteur de 515 798€ et un minimum de subvention attendu de 100 000€ (FNADT – OCCITANIE).

Le niveau d'emprunt sera ajusté en fonction des subventions accordées voire annulé en fonction du résultat reporté 2019

Le budget 2020 sera donc fortement impacté par la poursuite du Projet-Ville Port.

M. Pallier souhaite également faire un retour sur les différentes études menées en 2019 qui aboutiront début 2020 à l'AVP (Avant-projet) :

PROJET Ville-Port Point d'étape: Les études

Le port, un centre-ville apaisé



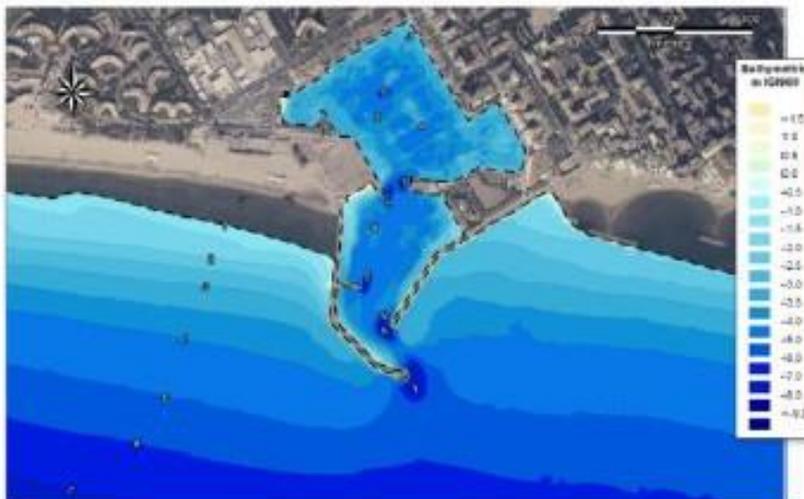
Une nouvelle corniche urbaine vers le Couchant

ETUDES REALISEES EN COURS PVP

- Bathymétrie
- Courantologie
- Sédimentologie
- Agitation
- Propagation
- Géotechnique
- Amiante
- MOE: AVP

Etude Bathymétrie du port par IX Blue

- Rare port au besoin de dragage limité à l'intérieur des digues
- 3 affouillements des musoirs qui seront pris en compte dans le projet
- TE général de 3,5 NGF maintenu dans l'extension



Recirculation des eaux des bassins

Pour les conditions sans « vent », de vents du Nord et de vents du Sud, on observe une légère dégradation du renouvellement des eaux dans l'état projet par rapport à l'état actuel. Cette dégradation est principalement imputable au positionnement excentré du nouveau bassin nord duquel les eaux n'arrivent pas à s'écouler (véritable zone d'eaux stagnantes pour ces conditions océano-météorologiques).

Par vents d'Ouest, le renouvellement des eaux est nettement amélioré dans l'état actuel comparé à l'état projet. Cette amélioration est imputable au fetch augmenté grâce à la création du bassin nord lorsque les vents soufflent dans cette direction.

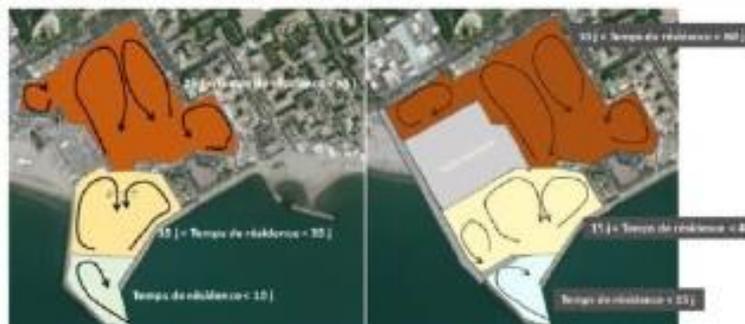


Schéma des temps moyens de résidence par zones portuaires et schéma de recirculation des eaux

ETUDE AGITATION PROPAGATION

Analyse des états de mer du large



Climat de vent

Le climat de vent du port Sud est décrit dans l'annexe 4. Il se base sur les caractéristiques de l'annexe 11. Les valeurs prédominantes du vent sont le secteur NE (dominant), avec 20% et 15% et le secteur SE (dominant 10% et 10%).

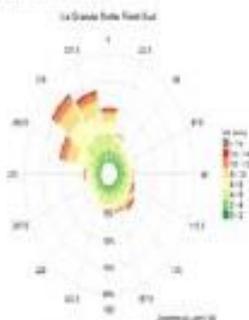


Figure 31. Rose de vent de large au point AP en Port Sud (1)

Climat de houle

Le climat de houle en Port Sud est décrit dans l'annexe 4. Il se base sur les caractéristiques de l'annexe 11.

- hauteur de pointe H_{m0} , H_{s0} , H_{w0} et H_{r0}
- angle de H_{m0} θ_{m0} et θ_{s0} par rapport à la direction
- nombre de dépassements et $N_{H_{m0}}$
- vent dominants $\theta_{H_{m0}}$ et $\theta_{H_{s0}}$ des fréquences d'apparition

Les cartes de houle en H_{m0} sont sur le map de point AP, voir également figure 32 et Figure 33.

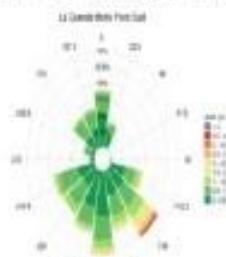
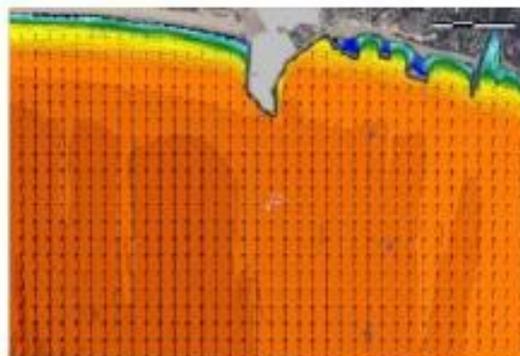


Figure 32. Rose de houle de large au point AP



AGITATION PROPAGATION

Variante Retenue - Tenon de l'avant port déplacé vers le SUD (90m avec décalage de 35m)
Bassin Sud plus grand et opportunité de mettre en conformité les pannes / plan Guide



Figure 32. Bathymétrie de modèle d'agitation - Etat projet variante #1



Figure 33. Bathymétrie de modèle d'agitation - Etat actuel



Figure 34. Bathymétrie de modèle d'agitation - Etat projet

3 moments étudiés 1 – 10 -50 ans

Figure 2-38 M04 - Modélisation de l'agitation ETM PROJET secteur 1 : Secteur amont de proximité du large Sud-Est



Figure 2-39 M04 - Modélisation de l'agitation ETM PROJET : Secteur amont de proximité du large Sud-Est

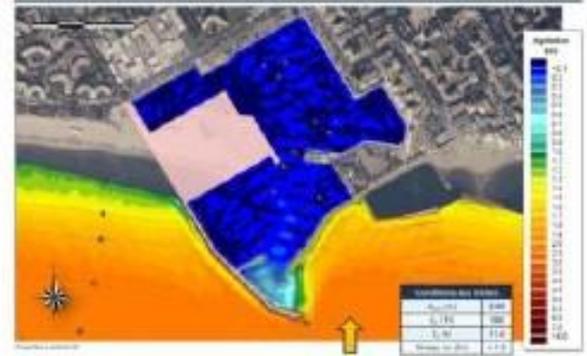
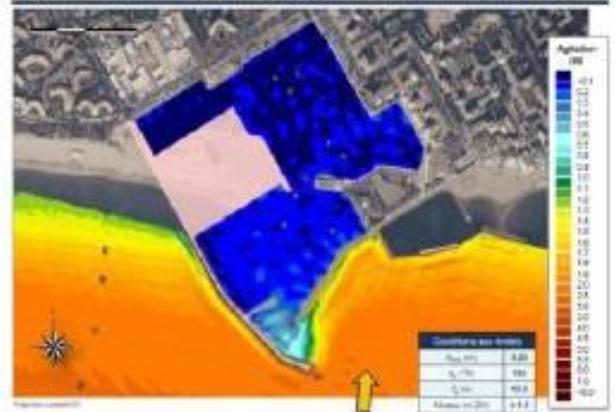


Figure 2-40 M04 - Modélisation de l'agitation ETM PROJET : Secteur amont de proximité du large Sud-Est



Etudes GEODETECTION en cours





2

LES AMENAGEMENTS MARITIMES

2 LES AMENAGEMENTS MARITIMES

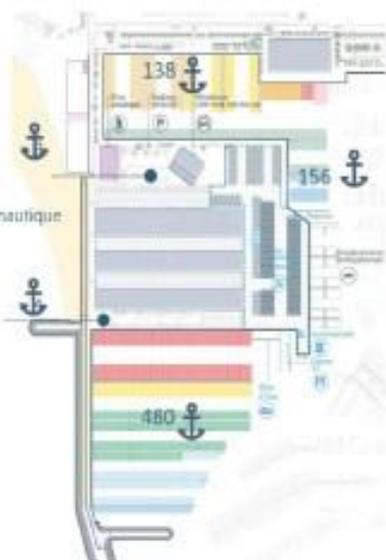
DU PLAN GUIDE À L'AVP : les évolutions

- 
LA HAUTEUR DE PLAGE À PLAGE : Surpression de la nouvelle plage du Levant, quel renforcement de la digue Est existante ?
- 
UNE NOUVELLE GRILLE DE MOULAGE : Réorientation des pans du bassin Sud, déplacement du terrain en entrée du port : 448 anneaux à l'étude. Ratio de 1 place pour 4 anneaux sur le bassin sud
- 
LA NOUVELLE DIGUE OUEST ACCESSIBLE AUX PÉTONS : Une nouvelle accessibilité proposée en option
- 
UN POLE NAUTIQUE PRIORITAIRE : Des fonctionnalités retrouvées

440 anneaux, les dispositions à terre

- 124 places dont :
- 52 places plaisanciers
 - 25 places Côte Mer
 - 47 places visiteurs halle nautique

120 places dont :



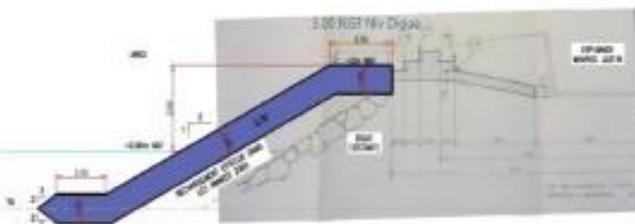
AIRE DE CARENAGE

- total aire de carénage : 20 000m²
- 90 postes dont :
 - 56 postes 12°E
 - 34 postes 18°E

Coffre misé à l'eau publique ?

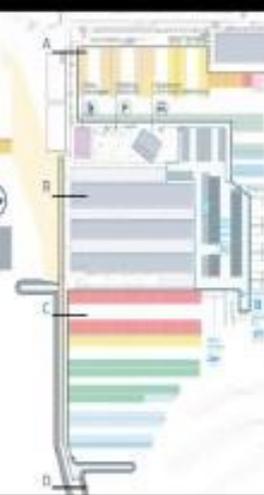


OUVRAGE DIGUE EST



OUVRAGE DIGUE OUEST

- A/ Accès à la plage : 1,00 NAF
- B/ Promenade digue : 1,50 NAF Niv Digue
- C/ Promenade haute digue : 4,50 NAF Niv Digue
- D/ Digue : 4,00 NAF Niv Digue



La Régie des Ports souhaite également se doter en 2020 d'un outil de gestion de ses équipements selon la méthode dite des Visites Simplifiées Comparées (méthode VSC). La méthode définit les principes d'expertise, de surveillance et de gestion des ouvrages portuaires :

Proposition Investissement 2020

Déploiement d'une méthode d'évaluation, de suivi du patrimoine portuaire et de gestion des ouvrages (VSC):

3 objectifs :

- 1- Référencement des infrastructures et équipements portuaires (fiches structures)
- 2- Audit et planification des besoins de maintenance et renouvellement
- 3- Mise en place d'un outils informatique de suivi de gestion des ouvrages.

Après avoir expliqué ces propositions budgétaires il est procédé au vote.

➤ **Le Débat d'orientations budgétaires de la Régie des Ports 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

➤ Questions diverses :

➤ Plan de réception et de traitement des déchets : renouvellement

Plan de réception et de traitement des déchets Renouvellement 2020-2023

PLAN DU PORT
Retrouver les principaux services et les équipements à votre disposition pour faciliter votre séjour.

PORT GREGAU

ARREGLAMINI
11 21 11 - 200 04 08
04 67 92 99 80

SISTEMI DI PORTAGE
111 111 111 111

SISTEMI DI PORTAGE
111 111 111 111

PORTI PROPRES / DIGESTIVE
111 111 111 111

SEVIAMO RESPONSABILI
L'acqua è un bene prezioso e prezioso è il nostro ambiente. Per questo, noi della Regione del Veneto, ci impegniamo a proteggere l'ambiente e a promuovere lo sviluppo sostenibile. Insieme, possiamo fare la differenza.

PORTS PROPRES

Ce plan obligatoire dans les ports doit être renouvelé tous les trois ans.

Le nouveau plan permet de mettre à jour les quantités traitées sur le port et d'ajuster les modes de gestion.

On constate une hausse des déchets industriels (DIB souillés et DIS) non pris en charge par l'agglomération et au traitement plus coûteux.

Le nouveau marché en cours d'attribution prend également en compte certains déchets non pris en compte dans le plan de traitement jusque là batterie, cuve à eau de cale de la station.

Marché EN COURS D'ATTRIBUTION 2020/2023

Déchets à traiter	Quantités traitables (estimations annuelles)	Entreprise(s) chargée(s) de la collecte	Modalités de dépôt et de collecte
Déchets ménagers	3500 T	Agglomération du Pays de l'Or et NIOULIN (porte sac)	Dépôt : selon modalités tri sélectif Collecte : 1 fois par jour hors saison / 2 fois par jour en saison (de juillet à août)
Piles	500 kg	Agglomération du Pays de l'Or	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 1 fois / trimestre
Batteries		EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 5 rotations par an
Ferraille	2 T	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 3 rotations par an
Matériaux et emballages vides souillés DIS	4T	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 4 rotations par an
Tout venant DIB	6 T	Agglomération du Pays de l'Or	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 6 rotations par an
Fût filtre à huile	1 T	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 7 rotations par an
Toxiques liquides	600 kg	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 2 rotations par an
Huiles de vidange	11 T	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 6 rotations par an
Eaux hydrocarbonées	3000 L	EN COURS	Dépôt : cf. art. 3 Collecte : 5 rotations par an



Les matériels contenant

Les Toxiques :

- DIS – Déchets Industriels Solides – Benne de 18m3
- Fer – Benne de 10m3
- Les toxiques liquides – Armoire à toxiques liquides
- Les Batteries – Calais palette
- Les piles – Fût
- Les huiles de vidange et bidons souillés – Récupérateur 1000L
- Les filtres à huile – fût cerclé
- Eau de fond de cale Station – Cuve - sra SAVAC

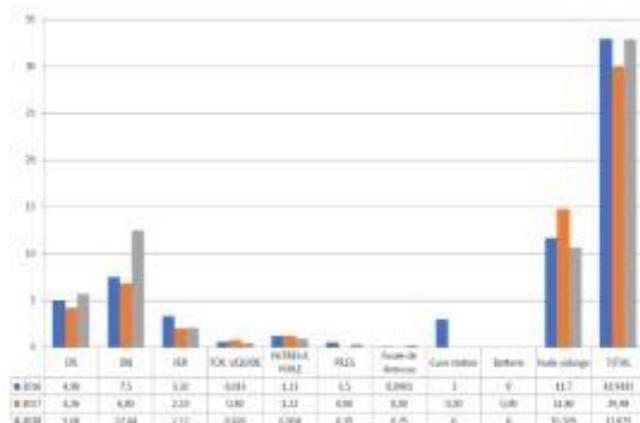
Les déchets non toxiques :

- Les végétaux issus des carénages – containers (CAPO)
- Tous déchets non souillés – benne de 18m3 (CAPO)

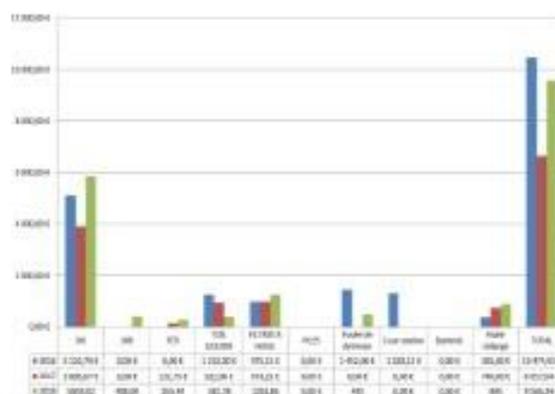
	DIS	DIB	FER	TOXIQUES LIQUIDE	FILTRES A HUILE	PILES	Fusée de detresse	Cuve station	Batterie	Huile vidange	TOTAL
Location / mois	80,00 €	CAPO	70,00 €	REGIE	6,00 €	CAPO	CARTONS	REGIE	REGIE	REGIE	
Coût / an	960,00 €	0,00 €	840,00 €	0,00 €	72,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 872,00 €

DECHETERRIE DU PORT 2016 à 2018

32 Tonnes de déchets traités



Les coûts annuels par type de déchets



Dans la même lignée, le port s'est rapproché de l'Agglomération du Pays de l'or afin programmer le renouvellement des points propres du ports et des points d'apports volontaires (2019/2020).

Le tri sur le port CAPO et stratégie SME du port

Nouveaux points d'apports volontaires



En entrée de pontons...
en discussion



Afin d'inciter l'utilisation de la pompe de la station, la Capitainerie tient à disposition des plaisanciers (contre caution) des embouts de connexion.

Pompe à Eau Usées des bateaux

OBJECTIFS

- Sensibiliser Orienter un plus grand nombre de plaisanciers
- Mieux organiser la disponibilité de l'équipement en station d'avitaillement

Améliorations proposées

- Pompe branchée 24/24 en station
- Embouts disponibles en Capitainerie sous caution
- Communication sur le site du port et les entrées de pontons

Réflexions PVP

- Réseaux pontons et quais
- Poste Pompe mobile
- Postes dédiés par pontons
- Station Avitaillement



Enfin, le port a procédé à la déconstruction de 4 unités en 2019.

DECONSTRUCTION 23-01-2019



2019
1 Ecol 6,50m
1 sail 6m
1 motor de 7,50m
1 motor 8,50m



<https://www.aper.lorbonne.fr/>

Après avoir expliqué ces principes, il est procédé au vote.

- Les principes du nouveau plan de réception et de traitement des déchets 2020-2023 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

➤ Les expérimentations :

Mme CHONVILLE explique que dans un souci de bonne gestion du plan d'eau saturé depuis plusieurs années, la Régie des ports mène deux nouvelles expérimentations sur le port qui donneront lieu, en cas de succès et si nécessaire, à la modification de nos règlements :

Contrôle Sécurité des navire

Art. 34 du Règlement d'attribution et d'occupation des postes d'amarrage

LES 4 CAS DE CONTRÔLE :

1. Nouvelles attributions de poste
2. Ventes de bateaux dont le transfert du droit d'amarrage est demandé au profit de l'acquéreur
3. Changements de bateaux
4. Constats de mauvais entretien par les agents surveillants de port

FONDEMENT:

Article 14.1 (a)(2) « Afin de navigabilité du navire est justifié par la possession de tous documents permettant d'obtenir de l'Administration locale du bateau et de l'occupation de son état général par les surveillants de port. »

Article 14.2 « Les cas suivants sont considérés à l'origine des ports de la Grande Motte les bateaux de plaisance inscrits à la navigation occasionnelle et relevant aux termes en vigueur (CE) tant en matière de leur structure qu'en matière de tous leurs équipements de bord (électricité, gaz, stockage carburant et des eaux usées...) »

Cet article précise, qu'il appartient au propriétaire, locataire ou mandataire, détenteur de la propriété du bateau, la veille de repasser le droit de demander un certificat de conformité, ou le cas échéant, un rapport de contrôle après expertise effectué par les organismes certifiés attestant de la conformité et de la sécurité du bateau en stationnement au sein des plans d'eau.

LES SURVEILLANTS DE PORT

Fonctionnaires assermentés et agréés par le Procureur de la République afin d'exercer les pouvoirs de police portuaire et de conservation du domaine public, au titre desquels ils ont compétence à l'assurer que les navires soient maintenus en bon état d'entretien, de navigabilité, de flottabilité et de sécurité (article 1522-33 du Code des Transports)

LES POINTS DE CONTRÔLE

- **ETAT GENERAL DU BATEAU**
 - Date dernier entretien
 - Etat du pontonnage – plan – coque
 - Etat des sautes
- **AMARRAGE**
 - Etat des amers, capots, chaînes et des points d'amarrage
- **ELECTRICITE**
 - Protection 30mA et tableau électrique
 - Etat des câbles et des prises et des câbles
- **EAU**
 - Etat des conventions et des accès à l'eau (bateau frigorifère équipé / accès ponton)
- **GAZ**
 - Etat du système et emplacement canalisations
 - Etat du ballon
 - Présence ou non de bouteilles de gaz installées
- **ENVIRONNEMENT**
 - Présence de produits toxiques et état
 - Etat de la table exterieur
- **MOTEUR**
 - Test de démarrage

CONCLUSION DU CONTROLE

- SATISFAISANT
- MOYEN OU INSATISFAISANT AVEC CONTRE VISITE NECESSAIRE
- INSATISFAISANT SANS CONTRE VISITE
- DEMANDE AVEC EXPERT MARITIME

Le Contrôle de sécurité des navires avant toute nouvelle attribution de poste à l'année

De nouvelles pratiques de location à gérer...

Recensement des annonces et publications sur internet (Sam boat, Click&boat, le bon coin, RB&B...)

Rappel du Règlement imposant une autorisation préalable de l'autorité portuaire

Bilan:

Nombre de bateaux : 17

Catégorie des bateaux : de 2 à 8

Pratiques :

- 90% Navigation occasionnelle entre particulier: location avec ou sans skipper – le bateau ne reste pas quai
- 10% Chambre d'hôtes: Nuitées ou vacances insolites sur un bateau qui reste à quai

• OPPORTUNITES	• INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Des bateaux bien entretenus • Découverte de la plaisance par un nouveau public (sauf en chambre d'hôte) • Nouveaux clients potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier un responsable de bord - Sécurité des biens et des personnes - Concurrence 'déloyale' aux acteurs économiques en place - Mauvais usage des équipements portuaires ou du bateau - Nuisances et troubles pour les autres plaisanciers

- **DECISIONS PRISES**
 - Accord uniquement sur la navigation occasionnelle entre particuliers sous réserve de l'assurance adéquate et possibilité d'être transféré sur un poste plus contrôlable pour la capitainerie et moins invasif pour les autres plaisanciers (quai d'accueil ou ponton R)
 - Uniquement les clients annuels et sur le port principal
 - Interdiction de louer un bateau pour rester à quai (chambre d'hôte insolite, RB&B...): les équipements et le fonctionnement du port ne sont pas adaptés
- **REFLEXIONS EN COURS**
 - Réserver et équiper un ponton à ces activités
 - Majoration de la redevance
 - Gestion des locations de jets sur mise à l'eau publique

Séance est levée à 17h00

**

Le recensement et la gestion des locations de bateaux entre particuliers.

Note liminaire :

La présente n'est pas un compte rendu détaillé de la réunion qui vient de se dérouler, car celui-ci est officiellement établi par la Capitainerie et seulement validé et transmis après la prochaine réunion.

Nous vous communiquons simplement les informations orales recueillies :

Ce conseil portuaire avait pour principal objet de valider le budget prévisionnel, une fois consolidé, qui nous avait été présenté lors du conseil précédent, dont vous trouverez, par le lien informatique ci-joint, le compte rendu.

Ce budget fera ensuite l'objet d'une présentation et d'un vote final lors du prochain conseil municipal.

La globalité des postes comptables est restée la même.

Le budget prévisionnel des dépenses de gestion fait ressortir une inflation de 4 % principalement due à la mise en place de deux audits.

Le 1° a pour objet d'analyser l'état exact des infrastructures actuelles (quais, palplanches, réseaux, etc...) du port et de planifier dans l'avenir les travaux d'entretien ou d'amélioration indispensables.

En parallèle sera mis en place un fichier informatique constituant la base et la mémoire technique permettant un suivi précis et cohérent des installations existantes (âges des installations, parties déjà réparées ou refaites, durée de vie du matériel, etc.....)

Le 2° a pour objet de quantifier précisément le coût des prestations de l'aire de carénage (gestion du personnel et du matériel), pour éventuellement modifier le coût des prestations facturées et/ou ne pas laisser à la charge des tarifs des postes le déficit généré par la gestion de l'aire de carénage.

Ce n'est que suite à cet audit que sera validée ou pas la possibilité d'envisager un coût réduit pour ceux qui souhaitent faire une 2° sortie de leur bateau dans l'année en cours.

C'est pour cette raison que la capitainerie n'a pas encore répondu à la demande que nous avons formulée lors du conseil précédent.

Eric Pallier a par ailleurs rappelé que le port accorde déjà une réduction pendant une période de 4 mois et qu'ils profitent des périodes creuses pour accorder les congés au personnel.

Enfin est prévu l'embauche d'un coordinateur technique.

En contre partie de ce budget prévisionnel des dépenses, nous a été présenté le budget prévisionnel des recettes qui fait apparaître 18% de recettes supplémentaires validées par les résultats 2019.

Ces recettes supplémentaires sont directement liées aux facturations des zones du port mises à disposition pour des activités externes (terrasses, restaurants, salles exposition, salons, etc...)

Ce résultat permet d'assurer de l'auto financement de la gestion du port (dans son état actuel) sans augmentation cette année des tarifs et une partie seulement de la poursuite de la 1° phase des études du projet ville port.

Par contre une ligne d'emprunt de 516 000 euros a été prévue,

Cet emprunt sera nécessaire en fin d'exercice 2020 pour financer la poursuite des études du projet ville/port dans le cas défavorable, d'une insuffisance ou retard de réception des subventions attendues.

Lors du conseil, Monsieur Le maire, a confirmé la mise en œuvre pour fin 2020 du nouveau parking de l'entrée de ville d'environ 800 places avec aire pour camping-car.

Le directeur du port, Eric Pallier, a rappelé sa demande et la notre pour que soit réservée une zone pour les véhicules des plaisanciers et notamment pour ceux de passage (locations) ou stationnant sur une longue durée.

En ce qui concerne le parking dit du Pasino, Monsieur le Maire a précisé que les travaux ont permis de récupérer 400 places, que les travaux ont été financés par le Pasino et que les 100 places qui leur seront réservées feront l'objet d'une location annuelle.